

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St./11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Construction Services Division/Division des services de  
construction  
11 Laurier St./11 Rue Laurier  
3C2, Place du Portage  
Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> 4ème étage drain ajouts	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP077-131829/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20131829	<b>Date</b> 2013-04-03
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$FG-343-62327	
<b>File No. - N° de dossier</b> fg343.EP077-131829	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-04-17</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Standard Time EST
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cook, Kristin	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fg343
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-6122 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-8335
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Major General Pearkes Building 101 Colonel By Drive Ottawa, Ontario K1A 0K5	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP077-131829/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20131829

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

fg343EP077-131829

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg343

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## **Addenda N° 02**

**Les changements suivants dans les documents d'appels d'offres sont en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

---

Le présent **addenda**, comportant **8** pages, modifie les documents de soumission de la façon suivante :

**1. DEVIS**

**1.1. Calorifuges pour tuyauterie – Section 23 07 15**

1.1.1 Éliminer la section existante et remplacer par la section révisée ci-jointe.

**- FIN DE L'ADDENDA -**

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.1 RÉFÉRENCES

- .1 American Society for Testing and Materials International (ASTM)
  - .1 ASTM C 335-04, Standard Test Method for Steady State Heat Transfer Properties of Horizontal Pipe Insulation.
  - .2 ASTM C 547-2003, Mineral Fiber Pipe Insulation.
  
- .2 Office des normes générales du Canada (CGSB)
  - .1 CGSB 51-GP-52Ma-89, Enveloppe imperméable à la vapeur et matériau de revêtement pour l'isolant thermique des tuyaux, des conduits et du matériel.
  
- .3 Associations de fabricants
  - .1 Association canadienne de l'isolation thermique (ACIT), Standards nationaux d'isolation (C2004).
  
- .4 Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)
  - .1 CAN/ULC-S102-03, Méthode d'essai normalisée; caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et des assemblages.
  - .2 CAN/ULC-S701-01, Norme sur l'isolant thermique en polystyrène, panneaux et revêtements de tuyauterie.
  - .3 CAN/ULC-S702-1997, Norme sur l'isolant thermique de fibres minérales pour bâtiments.
  - .4 CAN/ULC-S702.2-03, Thermal Insulation, Mineral Fibre for Buildings, Part 2: Applications Guidelines/Norme sur l'isolant thermique de fibres minérales pour bâtiments.

- 1.2 DÉFINITIONS
- .1 Aux fins de la présente section, les définitions suivantes s'appliquent.
    - .1 Éléments « DISSIMULÉS » : tuyauteries, conduits et appareils mécaniques calorifugés, situés au-dessus de plafonds suspendus ou dans des vides de construction inaccessibles.
    - .2 Éléments « APPARENTS » : éléments qui ne sont pas dissimulés (selon les prescriptions).
  - .2 Codes ACIT
    - .1 CRF : Code Rectangular Finish.
    - .2 CPF : Code Piping (Plumbing) Finish.

- 1.3 DOCUMENTS/  
ÉCHANTILLONS A  
SOUMETTRE POUR  
APPROBATION/  
INFORMATION
- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 - Documents/Échantillons à Soumettre.

- 1.4 ASSURANCE DE LA QUALITÉ
- .1 Assurance qualité : selon la Section 01 00 10 - Instructions Générales
  - .2 Santé et sécurité:
    - .1 Prendre les mesures nécessaires en matière de santé et de sécurité en construction conformément à la section 01 35 29.06 - Santé et sécurité.

PARTIE 2 - PRODUITS

- 2.1 CARACTÉRISTIQUES DE RÉSISTANCE AU FEU
- .1 Selon la norme CAN/ULC-S102
  - .2 Indice de propagation de la flamme : au plus 25.
  - .3 Indice de pouvoir fumigène : au plus 50 .

2.2 MATÉRIAUX  
CALORIFUGES

- .1 Les fibres minérales dont il est question ci-après comprennent la laine de verre, la laine de roche et la laine de laitier.
- .2 Le coefficient de conductivité thermique (coefficient « k » ) ne doit pas dépasser les valeurs prescrites à une température moyenne de 24 degrés Celsius, selon les essais réalisés conformément à la norme ASTM C 335.
- .3 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-3 : gaine rigide moulée, en fibres minérales, avec enveloppe pare-vapeur posée en usine.
  - .1 Gaine en fibres minérales : conforme à la norme [CAN/ULC-S702].
  - .2 Pare-vapeur : conforme à la norme CGSB 51-GP-52Ma.
  - .3 Coefficient « k » maximal : conforme à la norme [CAN/ULC-S702].
- .4 Calorifuge portant le numéro de code ACIT C-2 : matelas de fibres minérales avec sans enveloppe pare-vapeur posée en usine (selon les indications du tableau présenté à la PARTIE 3 ci-après).
  - .1 Matelas de fibres minérales : conforme à la norme CAN/ULC-S702 ASTM C 547.
  - .2 Pare-vapeur : conforme à la norme CGSB 51-GP-52Ma.
  - .3 Coefficient « k » maximal : conforme à la norme CAN/ULC-S702 ASTM C 547.

2.3 PRODUITS  
ACCESSOIRES

- .1 Ruban : en aluminium, auto-adhésif, renforcé, non renforcé, d'au moins 50 mm de largeur.
- .2 Colle contact : à prise rapide.
- .3 Colle pour chemises en toile de canevas : lavable.
- .4 Fil d'attache : en acier inoxydable de 1.5 mm de diamètre.

---

	.5	Feuillards de retenue : en acier inoxydable de 0.5 mm d'épaisseur, d'une largeur de 19mm.
<u>2.4 COLLE A SCELLER LES CHEVAUCHEMENTS DU PARE-VAPEUR</u>	.1	Colle à base d'eau, ignifuge, compatible avec le matériau calorifuge.
<u>2.5 ENDUIT PARE-VAPEUR POUR TUYAUTERIES INTÉRIEURES</u>	.1	Émulsion vinylique de type acrylique, compatible avec le matériau calorifuge.
<u>2.6 ENDUIT PARE-VAPEUR POUR TUYAUTERIES EXTÉRIEURES</u>	.1	Émulsion vinylique de type acrylique, compatible avec le matériau calorifuge.
	.2	Toile de renfort : en fibres de verre, non enduite, d'une masse surfacique de 305 g/m <sup>2</sup> .
<u>2.7 CHEMISES</u>	.1	Chemises en toile de canevas .1 Toile de coton d'une masse surfacique de 220 et de 120 g/m <sup>2</sup> , à armure unie, enduite de colle calorifuge et ignifuge, diluée, selon la norme ASTM C 921. .2 Colle calorifuge : compatible avec le matériau calorifuge.

### PARTIE 3 - EXÉCUTION

<u>3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT</u>	.1	Conformité : se conformer aux exigences, aux recommandations et aux spécifications écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la manutention, à
--	----	---

---

l'entreposage et à l'installation des produits, et aux indications des fiches techniques.

### 3.2 TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- .1 Ne poser le calorifuge qu'une fois l'essai hydrostatique du réseau (tuyauteries et appareils auxquels elles sont raccordées) terminé et les résultats certifiés par l'autorité compétente qui aura assisté à l'essai.
- .2 S'assurer que les surfaces à recouvrir de calorifuge ou à revêtir d'un enduit sont propres, sèches et exemptes de matières étrangères.

### 3.3 POSE

- .1 Réaliser les travaux selon les exigences des normes nationales pertinentes de l'ACIT.
- .2 Poser le calorifuge selon les instructions des fabricants et les prescriptions de la présente section.
- .3 Si l'épaisseur de calorifuge nominale requise est supérieure à 75 mm, réaliser l'ouvrage en deux couches, en décalant les joints.
- .4 Poser le pare-vapeur et appliquer les enduits de finition sans discontinuité.
  - .1 Les supports et les suspensions ne doivent pas percer le pare-vapeur.
- .5 Supports et suspensions
  - .1 Poser un calorifuge à haute résistance à la compression, approprié aux conditions de service, lorsqu'aucune sellette ou aucun bouclier de protection du calorifuge n'est prévu.

3.4 POSE DU  
CALORIFUGE EN  
ÉLASTOMERE

- .1 Garder les éléments secs. Réaliser des recouvrements selon les instructions du fabricant. Faire des joints étanches.
- .2 Prévoir un pare-vapeur selon les recommandations du fabricant.

3.5 TABLEAU -  
CALORIFUGEAGE DES  
TUYAUTERIES

- .1 A moins d'indications contraires, le calorifugeage des tuyauteries comprend également le calorifugeage des appareils de robinetterie, des chapeaux de robinets, des filtres et crépines, des brides et des raccords.
- .2 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-3.
  - .1 Fixation : ruban, disposés à 300 mm d'entraxe.
  - .2 Scellement : colle VR à sceller les chevauchements; colle VR calorifuge.
  - .3 Pose : selon le numéro de code ACIT 1501-C.
- .3 Calorifuge portant le numéro de code ACIT C-2, avec sans enveloppe pare-vapeur.
  - .1 Fixation :.
  - .2 Scellement : colle à sceller les chevauchements; colle calorifuge.
  - .3 Pose : selon le numéro de code ACIT 1501-C.
- .4 L'épaisseur de calorifuge doit être conforme aux indications du tableau ci-après.
  - .1 Les canalisations d'alimentation desservant les différents appareils ne doivent pas avoir plus de 4000 mm de longueur.
  - .2 Les canalisations apparentes desservant des appareils sanitaires, de même que la tuyauterie, les appareils de robinetterie et les raccords chromés ne doivent pas être calorifugés.

Tuyauterie	Temp. degrés Celsius	Cod ACI	Diamètre nominal (DN) de la tuyauterie et épaisseur de calorifuge (mm)		
			Alim.	Jusqu' à 1	de 1 1/4 à 2
amorçeur de siphon		A-3	25	25	25
Sanitaire		A-3	25	25	25
Alim.		A-3	25	25	25
eau froide					
Descente pluviale		A-3	25	25	25
Évac. cond.		A-3	25	25	25
Batterie froide					

.5 Finition

.1 Tuyauteries apparentes situées à l'intérieur : chemises en toile de canevas.

3.6 NETTOYAGE

.1 Effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 00 10 - Instructions Générales.

.2 Une fois les travaux d'installation et le contrôle de la performance terminés, évacuer du chantier les matériaux/matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement.